

E FOOT 38

PV N° 328



du jeudi 9 Février 2017



SAISON 2016-2017

Journal officiel du District de l'Isère de Football



LE FOOT EN ISÈRE MOI J'ADHÈRE

L'HEBDOMADAIRE D'INFORMATION GÉNÉRALE DU FOOTBALL DÉPARTEMENTAL

Table des Matières

Cette Semaine :

SECRETARIAT ADMINISTRATIF	3
COMMISSION DES ARBITRES	5
COMMISSION DELEGATIONS	8
COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION	10
COMMISSION D'APPEL	11
COMMISSION FEMININES	14
COMMISSION FOOT ENTREPRISE	16
COMMISSION FUTSAL	17
COMMISSION DES REGLEMENTS	19
COMMISSION SPORTIVE	21
STADES MUNICIPAUX GRENOBLOIS	23
COMMISSION TECHNIQUE	24

COORDONNÉES DISTRICT

2 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN
38360 SASSENAGE
TEL : 04 76 26 82 90 - FAX : 04 76 27 04 62
EMAIL : district@isere.ff.fr



ETHIQUE	04 76 26 87 70
SECRETARIAT	04 76 26 82 90
TRESORIER	04 76 26 82 92
APPEL	04 76 26 87 72
ARBITRES	04 76 26 82 94
DISCIPLINE	04 76 26 82 97
TERRAINS	04 76 26 82 95
FEMININES	04 76 26 87 73
ENTREPRISES-FUTSAL	04 76 26 87 74
REGLEMENTS	04 76 26 82 96
SPORTIVE	04 76 26 87 71
STATUT DE L'ARBITRAGE	04 76 26 87 75
TECHNIQUE	04 76 26 82 99

NOUS PARTENAIRES



SUD RHÔNE ALPES
BANQUE ET ASSURANCE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfet de l'Isère
Direction
Départementale de la
Cohésion Sociale



isère
LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr



MEMOCLUB
votre nom devient une marque
www.memoclub.fr / Tél : 04 76 33 05 91
TEXTILES ET OBJETS PUBLICITAIRES



Distinctio
Célébrer . Récompenser . Communiquer

bec
bureau
équipement
conseil

SECRETARIAT ADMINISTRATIF

MARDI 7 FEVRIER 2017

STOP A LA VIOLENCE

Des comportements violents et inacceptables ont eu lieu lors des derniers matches de la phase « aller ».

A ce jour nous dénombrons 36 éducateurs ou pseudo éducateurs, dirigeants qui ont été exclus du banc de touche, ce qui démontre un manque de recul de ces personnes par rapport à notre football de district.

Nous ne jouons pas la coupe du monde dans le district de l'Isère.

Il serait temps que soit replacé à sa juste valeur notre foot et que les encadrants jouent réellement leur rôle.

Il est inacceptable que les arbitres soient insultés, moqués, bousculés voire même frappés.

La commission de discipline appliquera sans retenue le barème disciplinaire de la FFF ainsi que les sanctions aggravées soit du district soit de la ligue.

APPEL À CANDIDATURE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ÉTÉ

Appel à candidature pour l'accueil de l'Assemblée Générale d'été qui aura lieu le **vendredi 30 juin 2017**.

Les clubs intéressés par l'organisation de l'Assemblée doivent nous faire parvenir leur acte de candidature **pour le 10 mars 2017 dernier délai**.

Vous pouvez télécharger le cahier des charges sur la page d'accueil du site du District.



RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

Autres E-mails	
DISTRICT	district@isere.fff.fr
PRESIDENT	president@isere.fff.fr
VICE PRESIDENT DELEGUE	herve.giroud-garampon@isere.fff.fr
TRESORIER	tresorier@isere.fff.fr
COMPTABILITE	comptabilite@isere.fff.fr
SECRETAIRE GENERAL	secretaire-general@isere.fff.fr
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE	elisabeth.belot@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL	thomas.bartolini@isere.fff.fr
EDUCATEUR SPORTIF	david.cazanove@isere.fff.fr
CONSEILLER DEPARTEMENTAL FOOTBALL ANIMATION	jeremy.hugonnard@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE DE L'ARBITRAGE	nicolas.brotons@isere.fff.fr



E-mails Commissions

APPEL	appel@isere.fff.fr
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr
DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr
FUTSAL	futsal@isere.fff.fr
SPORTIVE	sportive@isere.fff.fr
TERRAINS	terrains@isere.fff.fr
FEMININES	feminines@isere.fff.fr

Pour information: Si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.

CAISSE DE PEREQUATION - FRAIS D'ARBITRAGE

Cette saison la caisse de péréquation pour les frais d'arbitrage va de l'**Excellence à la 3° Division**. Cela signifie que dans ces catégories vous n'avez plus besoin de payer les arbitres directement au match.

Par contre pour la catégorie de la **4° Division, les féminines, les jeunes, le futsal, le foot entreprise et les Coupes, sauf les finales**, les arbitres devront être payés au match moitié moitié par les 2 clubs.

TRESORERIE

RELEVES SUR FOOTCLUBS

Les relevés de trésorerie sont disponibles sur Footclubs. (ORGANISATION – EDITION ET EXTRACTION –DERNIER RELEVÉ) ou (ORGANISATION – ETAT DU COMPTE)

Nous vous enverrons un mail chaque mois pour vous informer de la date de la mise à disposition de ces relevés.

NON SAISIE DE RESULTATS INTERNET

Du 4-5 Février 2017

Amende 11 €

ST SIMEON DE BRESSIEUX	U151D
GRESIVAUDAN	FEM

FORFAIT JOURNEE

Du 4-5 Février 2017

Amende 32 €

VELANNE	4D
ESTRABLIN	FEM
VILLEFONTAINE	U17

FORFAIT GENERAL SENIORS / U19

Du 1 et 7 Février 2017

Amende 90 €

USVO	3D
CREYS MORESTEL	U19

FORFAIT GENERAL FOOT A8

Du 1 et 6 Février 2017

Amende 44 €

USVO	SA8
VALLEE BLEUE	U15A8

CORRESPONDANCES

TRANSMISES AUX COMMISSIONS :

DISCIPLINE : LRAF COMPTABILITE – LRAF APPEL – ANTHON FC – STAES E. – GARNIER R. – MORE C.

APPEL : DIF- GPT FURE ISERE

REGLEMENTS: ESTRABLIN – NUXERETE FUTSAL38 – SEYSSINS FC – USVO – LA BOURBRE – CARRERE S. – CHARVIEU – ST MAURICE L'EXIL – USVO – VOUREY – LRAF – FUTSAL CLUB ISLE D'ABEAU.

COMMISSION DES ARBITRES

RÉUNION DU MARDI 07 FEVRIER 2017

Président : A. SERVE

CTDA : N. BROTONS

Présents : J.M KODJADJANIAN, J VELOSO, J SABATINO, J CHARLES

À l'attention des Arbitres du District :

La commission demande impérativement à tous nos arbitres de vérifier que l'éducateur porté sur la FMI est bien celui qui est présent pendant la rencontre sur le banc de touche.

Merci à vous.

A l'attention des Arbitres de LIGUE du District :

Nous vous rappelons que les Arbitres de LIGUE du DISTRICT ; Ont l'obligation suivant le Règlement intérieur de la CDA de faire deux observations sur la saison 2016/2017.

Prendre directement contact avec Mr KODJADJANIAN Jean Marie

NOTE AUX CLUBS : Aucun arbitre ne peut prétendre à un défraiement s'il n'a pas été officiellement désigné par la CDA.

Devenir Arbitre Futsal : Formation Initiale Futsal

Une **Formation spécifique pour devenir arbitre Futsal** aura lieu les **Vendredis 24 FEVRIER 2017 et 3 MARS 2017, au District de l'Isère de Football (Sassenage) à 19H30. L'examen se déroulera le Vendredi 10 MARS 2017 au District de l'Isère à 19H30.**

Toute personne intéressée peut participer, qu'elle soit déjà arbitre en Foot à 11 ou pas.

Les conditions d'inscription et informations sont sur le site du District, rubrique Arbitrage > Formations : <http://isere.fff.fr/cg/8602/www/arbitrage/formations/2195209.shtml>

Date limite d'inscription : Mardi 21 FEVRIER 2017. (Formation limitée aux 25 premiers candidats inscrits avec dossier complet).

Examen Jeune Arbitre Ligue

Félicitations à Hedi Arfaoui qui vient de valider l'examen théorique jeune ligue, après seulement 1 an d'arbitrage (promotion octobre 2015)! Et cerise sur le gâteau, il termine **major de cet examen** ! Preuve que la réussite n'attend pas le nombre d'années, mais bien au contraire, cela reflète une réelle motivation de sa part et un travail intensif et régulier durant 5 mois en formation ligue. Un portrait lui sera consacré très prochainement sur le site...

Bravo également à Théo Mollier et Rémy Koch, deux autres jeunes arbitres isérois, qui font respectivement partie des **sections sportives arbitrage de Valence et Villeurbanne**, et qui ont validé le niveau «pré-ligue».

Bonne continuation à eux ! ;-)

N'oublions pas non plus les formateurs qui se sont tant impliqués et ont su maintenir les 100% de réussite lors des examens ligue (série en cours depuis 5 ans) ! Avec en prime, un nouveau major !

Bravo et merci à eux!

Formation Administrative des Nouveaux Arbitres Stagiaires

Afin de valider l'intégralité de leur formation initiale, les stagiaires reçus doivent participer à la **formation administrative** qui aura lieu le **Samedi 11 FEVRIER 2017 de 9H00 à 12H au District de l'Isère de Football** (à Sassenage) ; une convocation a été envoyée par mail, et **les stagiaires doivent renvoyer le bulletin réponse** qui l'accompagnait. Cette formation est **OBLIGATOIRE** afin d'être autorisé à arbitrer (la prochaine session n'aura lieu qu'en MAI 2017).

Liste des arbitres ayant déjà répondu :

Brice PICARD	Présent
Antoine CHARVET	Présent
Souffiene LASSOUAD	Présent
Anthony NOBILE	Présent

Alexandre MARTEN	Présent
João Emidio DOMINGUES MIRANDA	Présent
Elies BEN HADJ SALEM	Présent
Mohamed MERICHE	Absent



Cérémonie des Récompenses des Nouveaux Arbitres Stagiaires

La **cérémonie des récompenses des nouveaux arbitres stagiaires** aura lieu le **Lundi 13 FEVRIER à 19H15 au stade Joseph Guetat à Seyssinet-Pariset**.

Une convocation a été envoyée par mail, et **les stagiaires doivent renvoyer le bulletin réponse** qui l'accompagnait.

Liste des arbitres ayant déjà répondu :

Brice PICARD	Présent	Alexandre MARTEN	Présent
Antoine CHARVET	Présent	João Emidio DOMINGUES MIRANDA	Présent
Souffiene LASSOUAD	Présent	Elies BEN HADJ SALEM	Présent
Anthony NOBILE	Présent	Mohamed MERICHE	Absent

Devenir Arbitre : Formation Initiale Arbitre

La 3ème et dernière session 2016/2017 de **formation initiale en arbitrage** aura lieu les **Dimanche 2, 9 et 16 AVRIL 2017 au District de l'Isère de Football** (Sassenage). Les conditions d'inscription et informations seront disponibles prochainement sur le site du District, rubrique Arbitrage > Formations.

Formation FMI : dernières sessions

La feuille de match informatisée (FMI) sera **généralisée sur tous les matches à 11 masculins et jeunes à compter de mars 2017**. Un mail a été envoyé aux arbitres n'ayant toujours pas suivi la formation à la FMI : ils doivent **impérativement s'inscrire sur l'une 2 nouvelles dates de formation** (dates spécifiques aux arbitres) grâce au sondage *Doodle* suivant (en n'oubliant pas d'indiquer vos noms et prénoms à gauche) : <http://doodle.com/poll/q6mh7z4ri5dn8m8f>

- le Lundi 20 FEVRIER à 19h00 Salle des Fêtes de St Anne de Gervonde**
- le Samedi 25 FEVRIER à 9h00 au siège du District à Sassenage**

Durée environ 1 heure. 40 places maxi par session. **Aucune autre formation ne sera effectuée en dehors de ces 2 dates.**

Nous (CDA et Comité Directeur du District) vous informons et précisons également que **tout arbitre qui n'aura pas effectué la formation FMI ne sera plus désigné à compter de MARS 2017, y compris les arbitres qui ont déjà manipulé la FMI en match. Cette formation aborde des aspects spécifiques et particuliers pouvant survenir avec la tablette, et pas seulement l'utilisation courante et sans incident ! Les arbitres assistants (agréés ligue ou non) sont également dans l'obligation de suivre cette formation, car ils peuvent être amenés à remplacer un arbitre central et donc à utiliser la FMI.**

Remerciements

Remerciements au club du CS Nivolas-Vermelle pour le prêt de leurs installations et l'organisation des repas, ayant permis la réalisation du stage de formation initiale en arbitrage dans de bonnes conditions au mois de janvier.

Remerciements au club de Châbons pour le prêt de leurs installations à l'occasion de la séance 2 du Pôle Espoir.

Nouveau Règlement Intérieur CDA 2016/2017 :

Le nouveau Règlement Intérieur de la CDA est en ligne sur le site du District. Il est fortement conseillé aux arbitres d'en prendre connaissance.

Nouveau Livre des Lois du Jeu 2016/2017 :

Les nouveaux livres des Lois du Jeu 2016/2017 « Le football et ses règles » sont disponibles au District. Prix 28 Euros. (Prendre contact avec le CTDA)

Fiches de Renseignements :

Les fiches de renseignements arbitre pour la saison 2016/2017 sont à remplir en ligne sur le site du District (rubrique Arbitrage, Documents, Dossier Arbitre 2016/2017).

COMMISSION MEDICALE ET COMMISSION DES ARBITRES

Dossiers médicaux des arbitres : Message à destination des arbitres qui vont renouveler leurs licences et vont faire leur **visite médicale**.

Information pour les arbitres qui souhaitent renouveler leur licence sur la saison 2016/2017.

Afin d'éviter les examens inutiles ou au contraire éviter les retours pour examen manquant, voici quelques précisions sur la visite médicale.

Dans tous les cas de figure, vérifiez bien que le médecin contrôle votre vue et le note sur le dossier.

De même il doit marquer la date PRECISE de votre dernier vaccin antitétanique (pour cela, emmenez votre carnet de santé lors de la visite).

* Vous avez moins de 35 ans : inutile de refaire un Électrocardiogramme puisque déjà fait lors d'une visite précédente.

* Vous avez entre 35 et 50 ans : Électrocardiogramme obligatoire tous les 5 ans, mais PAS PLUS.

Ou l'épreuve d'effort chez un cardiologue si vous avez plusieurs facteurs de risque cardiovasculaire (FRCV.)

* Vous avez plus de 50 ans : l'épreuve d'effort tous les ans ou tous les 2 ans selon votre nombre de facteurs de risque cardiovasculaire (FRCV.)

Inutile de répéter les examens tous les ans quand ce n'est pas demandé, cela coûte cher, vous encombrez les consultations des cardiologues ou de votre médecin. Mais inversement, inutile d'envoyer votre dossier s'il n'est pas rempli correctement.

Il vous sera retourné d'où perte de temps pour tout le monde ; vous, votre médecin, la CDA, le secrétariat et le médecin du District.

Merci de votre attention.

PRENDRE RENDEZ-VOUS LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE, ATTENTION A L'ATTENTE.

Le dossier MEDICAL est téléchargeable sur le site du DISTRICT (lien ARBITRAGE)

CONTACTS COMMISSION :

Président :

André SERVE Port. : 06 82 75 50 07 / Tél. Dom. : 04 74 86 16 63 – Mail : andre.serve@free.fr

Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (CTDA) :

Nicolas BROTONS Port. District : 06 95 14 29 38 – Mail District : nicolas.brotons@isere.fff.fr

Le numéro du CTDA n'est pas joignable le week-end (hormis lors des formations qui sont organisées le week-end)

Désignateur arbitres adultes :

Albert BROUTY Port. District : 06 17 14 62 03 / Port. : 06 31 79 46 91 Mail : albertbrouty@aol.com

Désignateur jeunes arbitres :

Eric FIARD Port. District : 06 46 41 36 44 / Port. : 06 70 29 68 27 / Mail : veyet.fiard@yahoo.fr

Désignateur Observateurs :

Jean-Marie KODJADJANIAN Port. : 06 81 81 90 32 – Mail : jmarie.kodja@yahoo.fr

Désignateur Futsal et Foot Entreprises :

Fernand RODRIGUES Port. District : 07 85 98 74 44 / Port. : 06 16 33 38 84 – Mail : fernandrodrigues21@gmail.com

Correspondant Trésorerie : José VELOSO Port. : 07 87 55 57 16 – Mail : jose-veloso@wanadoo.fr



Afin de répondre aux attentes des clubs et des arbitres, la CDA a fait en sorte d'avoir des REFERENTS dans les divers SECTEURS géographiques du département :

Secteur FONTAINE / PONTCHARRA / LA MURE
KRISTO Dimitri (CDA) : 06 37 97 88 14

Secteur NORD-ISERE
MORE Stéphane (CDA) : 06 84 05 53 97

Secteur VOIRON / SAINT MARCELLIN
BROUTY Albert (CDA) : 06 31 79 46 91

Secteur BIEVRE-VALLOIRE
SERVE André (CDA) : 06 82 75 50 07

COURRIERS

Courriers divers :

FFF.FOOT 2000 : Indisponibilités diverses
Fiches Navettes Commission de Discipline : lu et noté
transmises au responsable concerné.
SCCELLIER Christian : lu et noté.

COURRIERS CLUBS :

FC D' ANTHON : enquête en cours.

COURRIER ARBITRE :

Mr MAREY Arnaud : le président de la CDA prend contact avec vous.

**ATTENTION
L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES
T'ES SUR LA TOUCHE
LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON**

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.

COMMISSION DELEGATIONS

REUNION DU MARDI 07 FEVRIER 2017

Président : DENECHERE GILLES

Présents : BOULORD JEAN MARC, MONTMAYEUR MARC

En mission : CICERON FABIEN

Permanence Commission : 04.76.26.87.75 : tous les mardis de 16h à 20h00

Merci de **FAIRE IMPERATIVEMENT** toutes vos demandes de délégué sur l'adresse mail ci-dessous :

E-mail : delegations@isere.fff.fr

DEMANDE DE DELEGUES

Les demandes de Délégué doivent se faire par **mail officiel ou courrier avec entête du Club**.

Aucune autre demande ne sera prise en compte.

Pour le championnat : la demande doit être faite 1 mois avant la date de la rencontre.

Pour les coupes : la demande dans les 5 Jours qui suivent le tirage des rencontres.

Mesdames, Messieurs les Correspondants de Clubs :

N'oubliez pas d'avertir les officiels afin de leur confirmer: L'heure et le lieu de la rencontre.

Vous avez leurs coordonnées sur le Site du District **DOCUMENTS**, Trombinoscope des Délégués 2016-2017.

COMMUNICATION POUR LES DÉLÉGUÉS :

Les délégués qui sont en Excellence et Promotion d'Excellence doivent contrôler l'éducateur qui est présent sur le banc afin de vérifier que ce soit bien l'éducateur déclaré à la commission des règlements avec le diplôme demandé pour ces divisions. Il faudra noter que les éducateurs diplômés sont bien présents à la rencontre dans l'onglet « Règlements Locaux ».

Courriers : VINAY, ST MAURICE L'EXIL

Rapports reçus: BECHET, DENECHERE, MORE, BALDINO, STAES

Rapports en attente de réception : BOULORD, BLANCHEFLEUR, GUEDOUAR

Indisponibilités :

BUOSI Bernard	du	18/02/2017	au	19/02/2017
DENECHERE GILLES	du	19/02/2017	au	19/02/2017

DESIGNATIONS :

Samedi 11 février				
Catégorie	Club recevant	Club visiteur	Délégué désigné	Répartition des frais
U17_PR_EXCELLENCE_B	MARTINEROIS	GIERES	BECHET Patrice	Frais au Club de Gières
U19_DIVISION_1_A	JARRIE CHAMP	PONT DE CLAIX	BALDINO Cataldo	Frais au Club de Jarrie Champ
U15_EXCELLENCE	LA TOUR ST CLAIR	RACHAIS	COTTIER Raphaël	Frais aux Deux Clubs
U17_EXCELLENCE	CROLLES	SEYSSINET 2	AHMED-HEZAM Zine	Frais aux Club de Crolles
U19_EXCELLENCE	LA MURETTE	MARTINEROIS	BOULORD Jean-Marc	Frais aux Deux Clubs
DIVISION_1_D	NIVOLAS	UNIFOOT	DENECHERE Gilles	Caisse de Péréquation
DIVISION_1_A	LA MURETTE	OYEU	REMLI AMAR	Frais au Club D'Oyeu
U15_DIVISION_1_B	JARRIE CHAMP 2	MANIVAL (2)	BUOSI Bernard	Frais au Club de Jarrie Champ
U15_DIVISION_1_H	ESTRABLIN	CVL 38 (2)	CICERON Fabien HUGOT Daniel	Frais aux deux clubs

Dimanche 12 février				
Catégorie	Club recevant	Club visiteur	Délégué désigné	Répartition des frais
PR_EXCELLENCE_A	VALLEE GRESSE 2	ST CASSIEN	BENZEGHIA Tofik	Frais au Club de Saint Cassien
DIVISION_1_B	CHATTE	SUD ISERE	BUOSI Bernard	Caisse de péréquation
DIVISION_1_B	ST GEORGES DE COMMIERS	RO-CLAIX	MORE Claude	Frais au Club de ST Georges de Commiers
DIVISION_3_B	CROLLES 3	MANIVAL 3	GUEDOUAR Ridha	Frais aux deux clubs
FEMININES A 11 EXCELLENCE	VOUREY	VOIRON-MOIRANS	CATALDO Baldino	Frais aux deux Clubs



Samedi 18 février

Catégorie	Club recevant	Club visiteur	Délégué désigné	Répartition des frais
COUPE ISERE U19	ARTAS CHARANTONNAY	OLYMPIQUE NORD DAUPHINE	COTTIER Raphael	
COUPE REPECHAGE U17	MANIVAL	VINAY	STAES Estelle	Frais au Club de VINAY

Dimanche 19 février

Catégorie	Club recevant	Club visiteur	Délégué désigné	Répartition des frais
DIVISION 1 D	VALLEE DU GUIERS 2	RIVES	BENZEGHIBA Tofik	Frais au Club de RIVES
DIVISION 2 B	ST LATTIER	TUNISIENS SMH	BLANCHEFLEUR Bernard	Frais au Club de SAINT LATTIER
EXCELLENCE	ST MAURICE EXIL	FC 2A	BECHET Patrice	Frais au Club de FC2A
DIVISION 2 A	U.O. Portugal. 2	ST MARTIN URIAGE	BOULORD Jean- Marc	Frais au Club de SAINT MARTIN URIAGE
PR EXCELLENCE B	ST ANDRE LE GAZ	E.C.B.F.	REMLI Amar	Caisse de péréquation
DIVISION 2 B	MIRIBEL	QUATRE MONTAGNES	CICERON Fabien	Frais au Club de MIRIBEL
PR. EXCELLENCE A	VOREPPE	VALLEE GRESSE 2	COTTIER Raphaël	Caisse de Péréquation
DIVISION 1 B	VALLEE GRESSE 4	SUD ISERE	AHMED-HEZAM Zine	Caisse de péréquation

COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION

RÉUNION COMMISSION DU 08 FEVRIER 2017

Présents : MALLET, GIROUD-GARAMPON, PICOT, BERT

COURRIERS

Rapports délégués officiels : More, Staes, Baldino

Flachères : réponse vous a été donnée par le président de la commission

BONUS-MALUS

Arrêté au PV 327 est sur le site pour toutes les catégories.

RECIDIVE CLUBS

Tableau à jour au pv 326 est sur le site du district.

Les clubs ont reçu l'information par courrier postal et sur la boîte mail officielle du club dès la parution de la sanction et le PV de la commission éthique a repris ces informations tout au long de la saison.



DELEGUES CLUB

Comme toutes les saisons vous devez nous transmettre votre liste de personnes désignées par votre club afin d'assumer la fonction de délégué club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire l'effort de nous transmettre votre liste en indiquant votre **numéro d'affiliation** ainsi que le **nom et numéro de licence** de chacun. **Une liste par ordre alphabétique** nous faciliterait beaucoup le travail.

Nous vous transmettrons les vignettes dès lors que toutes les personnes désignées auront leur licence validée et aucun envoi partiel ne sera effectué. Les vignettes sont envoyées au président du club

Clubs n'ayant pas envoyé de liste : St Cassien, Virieu, Grésivaudan, Ascol, Passins, Rochetoirin, Turcs de Moirans, Usvo, Bourbre, Cremieu, Les Avenières, Vallée Bleue, Beaucroissant, Bizannes, Le Mottier, Froges, Fontaine, Brezins, Bourgoin FC, Monestier,

Listes en attente : St Geoire en Valdaine, Turcs de la Verpillère, Cassolard Passageois, Pontcharra, Asp Bourgoin, Voiron-Moirans.

Nous vous conseillons de prendre connaissance de l'article 44 des règlements du district.

COMMISSION D'APPEL

TÉL : 04 76 26 87 72

(04.76.26.87.72) – mardi à partir de 16 H.

REUNION DU MARDI 07/02/2017

CONVOCATIONS

Composition de la commission d'appel du district :

Président : M. VACHETTA

Présents ; A. SECCO (Secrétaire), V. SCARPA, J. LOUIS, R. NODAM, J-M. KODJADJANIAN, G. BISERTA, R. GUEDOUAR, G. DENECHERE.

DOSSIER N° 25: Appel du comité du district de l'Isère de la décision de la Commission de discipline prise le 24/01/2017 et parue le 26/01/2017.

MATCH : ST GEORGES DE COMMIERS 1 / DEUX ROCHERS 2- SENIORS – 1^{ère} DIVISION – POULE A - DU 12/11/2016.

L'audition aura lieu le Mardi 21/02/2017 à 18h30.

Les personnes convoquées le seront par un courrier envoyé au président du club et aux personnes concernées.

DOSSIER N° 26: Appel du club du GROUPEMENT FURE ISERE de la décision de la Commission de discipline prise le 31/01/2017 et parue le 02/02/2017.

MATCH : RO-CLAIX / GROUPEMENT FURE ISERE - U13 – 1^{ère} DIVISION – POULE D - DU 03/12/2016.

L'audition aura lieu le Mardi 21/02/2017 à 19h30.

Les personnes convoquées le seront par un courrier envoyé au président du club et aux personnes concernées.



APPEL DISCIPLINAIRE AUDITION DU MARDI 07/02/2017. RELEVÉ DE DECISION

Composition de la commission d'appel du district :

Président : M. VACHETTA.

Présents ; A SECCO (Secrétaire), G. DENECHERE, V. SCARPA, G. BISERTA, J. M. KODJADJANIAN, R. GUEDOUAR, R. NODAM

DOSSIER N° 23: Appel du club de l'USVO de la décision de la Commission de discipline prise en sa séance du 20/12/2016, parue le 22/12/2016. PV N° 323. (Concerne uniquement les amendes).

Match: USVO 1 / AS MARTINEROIS 2 – SENIORS – CHALLENGE AUGUSTIN DOMINGUEZ du 30/10/2016

La commission : confirme les décisions de la commission de discipline dans toutes ses dispositions.

APPEL REGLEMENTAIRE AUDITION DU MARDI 07/02/2017. RELEVÉ DE DECISION

Composition de la commission d'appel du district :

Président : M. VACHETTA

Présents ; A SECCO (Secrétaire), G. DENECHERE, V. SCARPA, G. BISERTA, R. GUEDOUAR, R. NODAM, J. LOUIS

DOSSIER N° 24: Appel du club de MAHORAISE DE GRENOBLE de la décision de la Commission des règlements prise en sa séance du 20/12/2016, parue le 22/12/2016. PV N° 323.

Match: MAHORAISE DE GRENOBLE 1 / SEYSSINS 2- SENIORS – 3^{ème} DIVISION – POULE B du 11/12/2016.

La commission : Infirme la décision de la commission des règlements, donne match à jouer à une date fixée par la commission sportive.

APPEL REGLEMENTAIRE AUDITION DU MARDI 17 / 01 / 2017 NOTIFICATION DE DECISION

DOSSIER N°19: Appel du club de ES. MANIVAL, de la décision de la Commission des règlements prise en sa séance du 13/12/2016, parue le 15/12/2016. PV N°322.

Match : FC2A 2 / MANIVAL 2 – U15 – 1^{ère} DIVISION - POULE B - DU 10/12/2016.

Composition de la Commission d'Appel du District :

Président : G. DENECHERE

Présents : A. SECCO (Secrétaire), V. SCARPA, G. BISERTA, J. M. KODJADJANIAN.

En présence de :

- Mr. MAUGIRON Claude responsable technique du club de ES. MANIVAL.
- Mr. CHABERT Daniel responsable administratif du club de ES. MANIVAL.
- Mr. CHABBABK Jawad Responsable technique des jeunes du club de FC2A.
- Mr. BOULORD Jean-Marc Président de la commission des règlements.

Après rappel des faits et de la procédure, l'appelant ayant pris la parole en premier et ayant clos l'audition.

Les personnes auditionnées, les représentants des instances n'ayant pris part ni aux délibérations, ni à la décision.

□ Considérant que l'appel a été formé dans les conditions de temps et de forme prescrites à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF ;

Qu'il est recevable :

□ Considérant que le club de ES. MANIVAL, interjette appel de la décision de la Commission des règlements prise en sa séance du 13/12/2016, parue le 15/12/2016. PV N°322.

Après lecture des rapports des deux clubs :

□ Considérant que Mr MAUGIRON Claude et Mr CHABERT Daniel du club de l'ES MANIVAL font état d'un imbroglio sur l'horaire de la rencontre entre celui donné par le club du FC 2A , celui indiqué sur le site du district de l'Isère et celui fixé par la ville de GRENOBLE sur l'utilisation des stades, que les joueurs U15 évoluent en 1^{ère} Division de district, que c'est dommage de « punir » ces gamins qui ne sont pour rien dans cet imbroglio, que jouer ce match est légitime et justifié.

□ Considérant que CHABBAK Jawad confirme les explications des dirigeants du club de ES. MANIVAL, précise que le club du FC2A a de suite envoyé au district de l'Isère un mail relatant les difficultés sur l'horaire de cette rencontre, qu'il est important pour ces joueurs de jouer au football et demandait au district de l'Isère de reprogrammer cette rencontre.

□ Considérant que ce mail n'a pas été transmis à la commission des règlements.

□ Considérant que Mr BOULORD Jean-Marc, indique que la commission des règlements a jugé ce non match avec les documents à sa disposition, que si le mail du club de FC2A avait été transmis à la commission on ne serait pas en appel ce soir.

Par ces motifs :

La Commission d'Appel infirme la décision de la commission des règlements, donne match à jouer à une date fixée par la commission sportive.

Les frais de dossier de la commission d'appel restent à la charge du DISTRICT DE L'ISERE.

Conformément aux dispositions de l'article 188-2 des Règlements Généraux de la F.F.F. la présente décision est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel de la Ligue Rhône Alpes, dans un délai de 10 jours suivant les modalités des articles 188 et 190 des R.G. de la F.F.F.

Le Président
VACHETTA Michel

Le Secrétaire
SECCO André



COMMISSION FEMININES

RÉUNION DU MARDI 07 FÉVRIER 2017

Présent(e)s : Th Truwant, A Brault

Excusé : J Issartel

NOUVELLE MESSAGERIE

Depuis le 26 Octobre la commission féminine a une boîte mail officielle: feminines@isere.fff.fr

Tous les courriers sont à envoyer à la commission féminine : **merci de ne pas mettre inutilement la commission sportive en copie.**

MESDAMES FRANCHISSEZ LES BARRIERES

Sous l'égide de la 3F, le district de l'Isère par l'intermédiaire de sa commission féminines participe à l'opération « mesdames franchissez les barrières » Cette année afin de récompenser et promouvoir le bénévolat féminin, pas toujours mis en avant la commission féminine recense par le biais d'une fiche, toutes les bénévoles œuvrant dans un club de foot : cela va des dirigeantes membres du bureau ou des personnes accompagnatrices d'équipes, participant à la buvette ou à l'encadrement d'équipes. Nous pourrions ainsi dans le cadre de la semaine du foot féminin, récompenser un maximum de bénévoles.

Une fiche de renseignements a été envoyée à tous les clubs par messagerie.

A ce jour clubs ayant renvoyé les fiches : Isle Abeau : 2 Fiches, US Corbelin : 2 Fiches

- **Prenez un peu de temps pour mettre vos bénévoles à l'honneur !**

FINALE CHALLENGE FESTIVAL U13F

Les clubs pourront engager une équipe composée d'U13F et d'U 12F (avec possibilité de faire jouer 3 U11F) pour disputer la finale départementale du CHALLENGE FESTIVAL U 13F qui aura lieu le 1 avril 2017 à Charvieu. La commission se tient à la disposition de tous les clubs pour toutes précisions.

Les clubs souhaitant s'inscrire à ce challenge Festival U13 F doivent adresser leur inscription par mail auprès de la commission.

- Engagement d'une équipe féminine par le club de Surieux Echirolles. Nécessaire fait

RAPPEL : lors d'un match aller en cas de terrain impraticable : inversion obligatoire

CHAMPIONNAT SENIORS A 11

EXCELLENCE :

- La Rencontre Vourey / US RO Claix journée 5 initialement programmée le 26 Mars 2017 est remise à une date ultérieure.
- La rencontre GF 38/US RO Claix journée 6 est reprogrammée au 26 mars 2017 (du fait de la qualification de l'équipe du GF 38 aux finales de la coupe départementale Futsal du 12 Février)

- La rencontre Bourbre / Haute Tarentaise journée 6 est reprogrammée au 26 mars 2017 (du fait de la qualification de l'équipe Bourbre aux finales de la Coupe Départementale Futsal du 12 Février)

PROMOTION EXCELLENCE

- Suite à la participation au tour éliminatoire de la coupe départementale Futsal des clubs de Claix et de Grésivaudan la rencontre de la journée 6 : Grésivaudan/Claix est reportée à une date ultérieure.

La Commission demande aux clubs de la Motte Servolex et d'Izeaux des explications sur la non saisie du résultat de la rencontre

- La rencontre Vallée bleue/ Claix journée 7 est reprogrammée à une date ultérieure (du fait de la qualification de l'équipe de Claix aux finales de la coupe départementale Futsal du 12 Février)
- La rencontre Estrablin /Grésivaudan journée 7 est reprogrammée à une date ultérieure (du fait de la qualification de l'équipe de Grésivaudan aux finales de la Coupe Départementale Futsal du 12 Février)

CHAMPIONNAT U 18 A 8

EXCELLENCE :

- Courrier reçu des clubs d'Artas Charantonay et FC Sud Isère informant la commission de l'inversion de la rencontre du 04/02 merci pour cette information et pour le respect du Règlement.

COUPE U15

Rappel premier tour ce samedi 11 février

FUTSAL

Suite à la participation aux Finales Départementales qui se dérouleront au Gymnase Jean Vilar à Echirolles le 12 février les rencontres des clubs de : GF 38, Claix, Grésivaudan et Bourbre de ces clubs sont reportées voir ci-dessus

IMPORTANT : PENSEZ A RETOURNER LES FEUILLES DE MATCHS DANS LES DELAIS

Pour Le Président
Jacques ISSARTEL
TRUWANT Thierry
06 17 94 26 45



COMMISSION FOOT ENTREPRISE

REUNION DU MARDI 07 FEVRIER 2017

Commission : Patrick MONIER, Farid EL MASSOUDI, Xavier ROCHETTE.

CORRESPONDANCE

Courriel Commission Foot Entreprise :

foot-entreprise@isere.fff.fr

90. CEA 2 Grenoble vs GSE : noté, match reporté à une date ultérieure (terrain impraticable).

91. CEA 1 ST : noté.

COORDONNEES

Arbitres : site du district : Arbitrage / Documents / Coordonnées Arbitres / Coordonnées Arbitres.pdf

Correspondants équipes Foot Entreprise : site du district : Documents / Foot Entreprise – Liste des correspondants (format pdf).

NOTE AUX CLUBS

Les Terrains, Surface de jeu et Officiels sont précisés sur le site du District. Informations accessibles en cliquant sur « + d'infos » (compétitions entreprise à 8 et à 11). Notes : terrain du stade Jean Jullien à Sassenage ne peut être saisi, terrain de Bachelard (Grenoble) synthétique et non le stabilisé.

COUPE ISERE FUTSAL-ENTREPRISE

La coupe Isère Futsal Entreprise s'est déroulée samedi 04 février 2017 au Touvet dans une excellente ambiance. La Commission remercie chaleureusement le Président de **Touvet-Terrasse, Monsieur Francis UGOLINI, et toute son équipe** pour son accueil, la **commune du Touvet** pour le prêt de leurs installations sportives, les arbitres **Messieurs Nadir BEDAR et Keller BARBIER**, la **commission Futsal** représentée par **Messieurs Janick LOUIS et Christophe CARRETERO**, et les équipes engagées **Grenoble Energie Sports, Belledonne, CEA 1 Grenoble et CEA 2 Grenoble**. La CFE tient également à remercier toutes les personnes présentes pour leur participation active et leur **fair-play**.

Résultats : CEA 1 - Belledonne : 2 - 4. CEA 2 - Energie Sports : 3 - 1. CEA 1 - CEA 2 : 2 - 5. Belledonne - Energie Sports : 6 - 3. Match 3^{ème} place : Energie Sports - CEA 1 Grenoble : 8 - 7 (4 - 4).

Finale : CEA 2 Grenoble - Belledonne : 5 - 7 (1 - 5).

Buteurs : Riad Salka (Belledonne) 8 buts, Lucas Montariol (CEA 2) et Mathieu Babaz (CEA 1) 6 buts.

COUPE FOOT ENTREPRISE, FOOT A 11

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

Poule A, T03. CEA 1 ST – ASPTT 4 SFI. Match déprogrammé (déjà joué, 6-3).

Poule A, T03. Air Liquide – ASPTT 2 ST.

Lundi 13/02/2017, 20h30. Paul Vieux-Melchior, Sassenage.

Poule A, T03. ASPTT 1 La Poste – Belledonne.

Lundi 13/02/2017, 20h45. Philippe Agud, Le Versoud.

Poule B, T04. Les Anciens de l'ACREE – GSE.

Lundi 13/02/2017, 20h15. Pablo Picasso, Echirolles.

Poule B, T04. CD Varcès – ASPTT 3 Sifac.

Lundi 13/02/2017, 20h45. Stade de la Tour, Saint-Quentin sur Isère.

Poule B, T04. Exempt : CEA 2 Grenoble.

COUPE FOOT ENTREPRISE, FOOT A 8

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

Poule A, T03. Fasson – Métropolitains 1.

Jeudi 09/02/2017, 20h00. René Perrouault, Champ-sur-Drac. En cas d'annulation, match reporté en lieu et place du match de championnat (J08) programmé lundi 13/12/2017.

Poule A, T03. Exempt : CEA 3 Grenoble.

Poule B, T03. Energie Sports – Les Anciens de l'ACREE.

Vendredi 10/02/2017, 20h15. Pablo Picasso, Echirolles.

En cas d'annulation, match reporté en lieu et place du match de championnat (J08) programmé lundi 13/12/2017.

Poule B, T03. Exempt : Métropolitains 2.

CHAMPIONNAT, FOOT A 11

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

RJ09. ASPTT 4 SFI – CEA 2 Grenoble.

Lundi 13/02/2017, 20h15. Espagnac.

RJ03. CEA 1 ST – ASPTT 4 SFI.

Lundi 20/02/2017, 20h15. Jean Jullien, Sassenage.

RJ03. Belledonne – ASPTT 2 ST.

Lundi 20/02/2017, 20h30. Espagnac.

RJ08. CD Varcès – GSE.

Lundi 20/02/2017, 20h45. Stade de la Tour, Saint-Quentin sur Isère.

RJ08. ASPTT 1 La Poste – Air Liquide.

Lundi 20/02/2017, 20h45. Philippe Agud, Le Versoud.

RJ09. ASPTT 3 Sifac – Belledonne.

Lundi 27/02/2017, 20h00. Montbonnot.

RJ02. ASPTT 4 SFI – GSE.

Lundi 27/02/2017, 20h00 Espagnac.

RJ09. Air Liquide – ASPTT 2 ST.

Lundi 27/02/2017, 20h30. Paul Vieux-Melchior, Sassenage.

RJ09. CEA 1 ST – CD Varcès.

Lundi 27/02/2017, 20h45. Stade de la Tour, Saint-Quentin sur Isère.

CHAMPIONNAT, FOOT A 8 :

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

J07. Métropolitains 2 – CEA 3 Grenoble.

Lundi 13/02/2017, 20h00. Bachelard.

J08. Energie Sports – Les Anciens de l'ACREE.

Lundi 13/02/2017, 20h45. Les Ruires, Eybens.

J08. Fasson – Métropolitains 1.

Lundi 13/02/2017, 20h00. Bachelard.

RJ06. Métropolitains 2– Fasson.

Lundi 20/02/2017, 20h00. Bachelard.

RJ06. Métropolitains 1 – Energie Sports.

Lundi 20/02/2017, 20h45. Les Ruires, Eybens.

RJ06. CEA 3 Grenoble – Les Anciens de l'ACREE.

Lundi 20/02/2017, 20h00. Bachelard.

COMMISSION FUTSAL

T. 04.76.26.87.74

REUNION DU MARDI 07/02/2017

Présent(e)s : LOUIS J, CARRETERO C, MUFFAT-JOLY M.J

Adresse mail de la commission : futsal@isere.fff.fr

Coordonnée du Responsable Championnat Séniors :
CARRETERO Christophe : 06-99-88-64-01

La Commission Futsal rappelle aux clubs qu'elle ne reçoit que sur rendez-vous



LA COMMISSION FUTSAL REMERCIE TOUS LES CLUBS ET LEUR MUNICIPALITE AYANT MIS LEURS GYMNASES A DISPOSITION POUR LE BON DEROULEMENT DES COUPES DEPARTEMENTALES FUTSAL.

COURRIERS :

Nuxerete Futsal 38 : Lu et noté.

R.C.Virieu F : Lu et noté.

Futsal Isle d'Abeau : Lu et noté.

A.S. Domarinoise : Lu et noté.

Etoile Futsal Fontaine : Equipes 2 Forfait Général.

FINALES DE COUPE DEPARTEMENTALE FUTSAL

Celles-ci auront lieu le Dimanche 12/02/2017 à Echirolles au gymnase Jean Vilar pour les catégories U13, U15, Féminines Séniors et Masculines séniors.

Toutes les équipes doivent être présentes 30 minutes Minimum avant le début des rencontres



U13 :

09h30 : début de la rencontre.

Finale : CROLLES-BERNIN / FUTSAL DES GEANTS.

1 Match de 2x20 minutes.

U15 :

10h45 : début de la rencontre.

Première ½ finales : U.S.V.O / F.C. ECHIROLLES

1 Match de 1x25 minutes.

11h15 : début de la rencontre.

Deuxième ½ finales : F.C. ISLE D'ABEAU / 2

ROCHERS F.C.

1 Match de 1x25 minutes.

11h50 : Début de la rencontre.

Finale des perdants.

1 Match de 1x25 minutes.

12h20 : Début de la rencontre.

Finale.

1 Match de 1x25 minutes.

FÉMININES SÉNIORS :

14h00 : début de la rencontre.

Première ½ finales : BOURBRE 2 / Dossier en cours

1 Match de 1x25 minutes.

14h30 : début de la rencontre.

Deuxième ½ finales : G.F. 38 / CLAIX 2

1 Match de 1x25 minutes.

15h10 : début de la rencontre.

Finale des perdants.

1 Match de 1x25 minutes.

15h40 : Début de la rencontre.

Finale.

1 Match de 1x25 minutes.

MASCULINS SÉNIORS :

16h30 : Début de la rencontre.

A.J.F. Chasse sur Rhône 1 / Arbre de vie 1.

CHAMPIONNAT EXCELLENCE : (JOURNÉE 09)

A jouer au plus tard le 05/02/2017

Arbre de Vie 1 / Club Martinérois Fut 2 : Le vendredi 24/02/17 à 20h30 (Gymnase COSEC, Bourgoin-Jallieu).

A.J.F. Chasse sur Rhône 1 / Vie et Partage 2 : Le dimanche 19/02/17 à 19h00 (Gymnase de Chasse sur Rhône, Chasse sur Rhône).

CHAMPIONNAT EXCELLENCE : (JOURNÉE 10)

Club Martinérois Fut 2 / A.J.F. Chasse sur Rhône 1 : match reporté en raison de la finale de coupe départementale futsal.

Futsal O. Rivois 1 / Espoir Futsal 38 1 : Le lundi 13/02/17 à 20h30 (Gymnase Lafaille, Coublevie).

Arbre de Vie 1 / JOGA 2 : match reporté en raison de la finale de coupe départementale futsal.

R.C.Alpin 1 / Mistral Grenoble 1 : Le dimanche 12/02/17 à 19h30 (Gymnase Le Vergeron, Moirans).

Vie et Partage 2 / Seyssinet A.C 1 : Le samedi 11/02/17 à 18h00 (Gymnase Croix de Verrine, Grenoble).

CHAMPIONNAT PROMOTION D'EXCELLENCE : (JOURNÉE 08)

Touvet-Terrasse 1 / Futsal Isle d'Abeau 2 : Le dimanche 26/02/17 à 18h30 (Salle du Bresson, Le Touvet).

R.C. Virieu F. 1 / R.C.Alpin 2 : Le samedi 25/02/17 à 20h00 (Halle des Sports, Virieu).

CHAMPIONNAT PROMOTION D'EXCELLENCE : (JOURNÉE 09)

A jouer au plus tard le 12/02/2017

Domarin A.S 1 / L'Arbre de Vie 2 : Le dimanche 12/02/17 à 19h00 (Complexe sportif, Domarin).

Nuxerete F.S 1 / Touvet-Terrasse 1 : Le samedi 11/02/17 à 17h00 (Gymnase Charles de Gaulle, Noyarey).

Futsal Isle d'Abeau 2 / A.J.F. Chasse sur Rhône 2 : Le dimanche 12/02/17 à 19h30 (Gymnase St Hubert, L'isle d'Abeau).

Exempt / R.C. Virieu F. 1

Pays Voironnais 2 / Exempt

R.C.Alpin 2 / Etoile Futsal Club 1 : Match inversé à cause de l'indisponibilité du gymnase Le Vergeron de Moirans, ne pouvant recevoir 2 rencontres le même jour. Il se déroulera donc le dimanche 12/02/17 à 17h00 Gymnase Jules Valles à Fontaine.

**CHAMPIONNAT PROMOTION D'EXCELLENCE : (JOURNÉE 10)**

A jouer au plus tard le 19/02/2017

Futsal Isle d'Abeau 2 / Domarin A.S 1 : Le dimanche 19/02/17 à 19h00 (gymnase St Hubert, L'isle d'abeau).

A.J.F. Chasse sue Rhône 2 / Nuxerete F.S 1 : Le dimanche 19/02/17 à 19h00 (gymnase de Chasse sur Rhône, Chasse sur Rhône).

Touvet-Terrasse 1 / R.C.Alpin 2 : Le dimanche 19/02/17 à 18h30 (Salle du Bresson, Le Touvet).

R.C. Virieu F. 1 / Pays Voironnais 2 : Le samedi 18/02/17 à 20h00 (Halle des sports, Virieu).

Etoile Futsal Club 1 / Exempt

Exempt / L'Arbre de Vie 2

COMMISSION DES REGLEMENTS

TÉL. 04 76 26 82 96

REUNION DU MARDI 7 FEVRIER 2017

Présents : M. BOULORD, SEGHIER, PINEAU.

Excusé(e)s: MME STAËS, MM. BONO, CHAMBARD, MARTIN, REPELLIN, VITTONI, ROBIN.

CHANGEMENT EDUCATEURS

F.C. SEYSSINS : nouvel entraîneur : M. BENKADDOUR Farid

AS MARTINEROIS : nouvel entraîneur : M. MONCADA Eric

COURRIERS

CHARVIEU : oui si l'inscription se fait au district de l'Isère.

SEYSSINS : réponse dans P.V. de ce jour : trésorerie.

ST MAURICE EXIL : 1^{ère} autorisation d'absence.F.C.2.A. : 1^{ère} autorisation d'absence.NOTRE DAME DE MESSAGE : nous confirmer le score de votre rencontre contre St GEORGES DE COMMIIERS comptant pour la 4^{ème} journée de 4^{ème} division, poule A. Réponse souhaitée pour le mardi 14/02/2017.**RECIDIVE CLUBS**

RIVES2 / CREYS MORESTEL3 - COUPE ISERE RESERVE – MATCH DU 06/04/2015.

P.V. 246 du 21/05/2015 : formation de 2 éducateurs non effectuée par le club de RIVES.

Application de l'article 62.1 des Règlements Généraux du District de l'Isère :

« 62-1- Match de coupe :

Pour les matchs de coupe, toute équipe, dont un joueur, dirigeant, ou éducateur est suspendu pour une ou plusieurs années, a une diminution d'un point par année de suspension dans le championnat auquel elle participe dans la saison en cours.

Les clubs ayant des joueurs, ou dirigeants, ou éducateurs suspendus de 6 mois et plus, doivent présenter un plan de formation d'éducateurs dans la saison voire la saison suivante (formation technique).

Ce plan de formation n'est validé qu'avec l'inscription et la participation à la totalité du stage de formation ainsi que la participation à la certification par le candidat désigné par le club. Au cas où ce plan de formation n'est pas respecté, l'équipe contre laquelle a été prononcée cette sanction, est rétrogradée lors de la saison suivante pour le championnat dans la division immédiatement inférieure à celle pour laquelle elle était sportivement qualifiée ».

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.



MATCHS NON JOUES REPORTEES

CHAMPIONNAT U19 : LAUZES / RIVES : match reporté à une date fixée par la commission sportive.

FEMININES EXCELLENCE A 11 : VOUREY / U.S. RO CLAIX : match reporté à une date fixée par la commission féminine.

DECISIONS

N°156 : BOURBRE 1 / MANIVAL 2 – U15 – COUPE ISERE P. DUBOIS – MATCH DU 04/02/2017.

2^{ème} partie :

La Commission, pris connaissance de la réserve d'avant match du club de BOURBRE pour la dire recevable : Joueurs brulés.

Après vérification des feuilles des derniers matchs des équipes supérieures du club MANIVAL.

Il s'avère que ce club a respecté les dispositions de l'article 22 des Règlements Sportifs du District.

La dernière rencontre officielle contre U.S ANNECY a eu lieu le 11/12/2016.

Considérant que sur ces feuilles de match, ne figure aucun des joueurs ayant évolué lors du match.

Par ce motif, la CR rejette la réserve d'avant match comme non fondée et dit que le match doit être homologué selon le score acquis sur le terrain.

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

N°158 : PONT DE CLAIX FUTSAL – SENIORS FEMININES – COUPE FUTSAL – PLATEAU ISLE D'ABEAU - MATCH DU 05/02/2017.TOUR X.

Considérant l'article 200 des règlements généraux de la FFF,

Considérant l'Art. 8 « Enquêtes et sanctions » des R.G. du D.I.F. : « Le bureau et ses commissions pourront faire ouvrir toute enquête ou établir toute expertise pour assurer la discipline des règlements en vigueur et la bonne gestion sportive du District ».

Après vérification auprès du fichier informatique de la L.R.A.F., il s'avère que les joueurs du club de PONT DE CLAIX FUTSAL :

HACHANI Aïcha : non licenciée,
BEN ALI Amina : non licenciée,
ABBAS Rachel : non licenciée,

ATALLAH Inès : non licenciée,
BINCH Naïma : non licenciée,
TOUIJINE Zimed : non licenciée,

BOUDGERI Feriel : non licenciée,
ACHOUNI Saïda : non licenciée,
BOUSSANDEL Sirine : non licenciée,

Par ce motif, la CR donne match perdu par pénalité au club de PONT DE CLAIX FUTSAL.

Le club de PONT DE CLAIX FUTSAL est amendé de la somme de 9x 100€ = 900€ pour avoir fait jouer 9 joueuses non licenciées à la date de la rencontre.

Le club de X est qualifié pour le tour suivant.

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

TRESORERIE LIGUE

En vertu de l'article 17 du règlement financier de la Ligue, les clubs suivants n'ayant pas régularisé leur situation au 21/01/17 (Echéance relevé N°2) se voient retirer une première fois 4 (quatre) points dans leur classement concernant leur équipe évoluant au plus haut niveau en vertu de l'Art 17.3 – règlement financier :

521191 A.S. DE FONTAINE
551011 U. S. BELLEDONNE GRESIVAUDAN
553080 A. DES OUVRIERS TURCS A MOIRANS
563927 A. MAHORAISE DE GRENOBLE

590492 ETOILE FUT SALLE CLUB
611524 F.C. COMMERCIAUX MEYLAN BELLEDONNE
611693 GRENOBLE ENERGIE SP.
848046 F. SALLE O. RIVOIS



Cette décision est susceptible d'appel, devant la Commission d'Appel de Ligue dans un délai de 10 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 36 des RG de la Ligue Rhône-Alpes de Football

RAPPEL : En vertu de l'article 17.3 des Règlements Généraux de la LRAF, les clubs qui n'auront pas régularisé leur situation au 06/02/17, se verront retirer une 2ème fois quatre points dans leur classement concernant leur équipe évoluant au plus haut niveau.

TRESORERIE DISTRICT

En vertu de l'article 17 du règlement financier du District, les clubs suivants ne sont pas à jour de leur trésorerie au 16/01/2017.

Les clubs ci-dessous se voient retirer 4 (quatre) points au classement concernant toutes leurs équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier, **avec date d'effet le 31/01/2017.**

533035	VILLENEUVE AJA	581015	COL. S. DES GUINEENS DE L'ISERE
544257	SILLANS F.C.	611693	GRENOBLE ENERGIE SP.
553080	A. DES OUVRIERS TURCS A MOIRANS		

PRESIDENT

Jean Marc BOULORD
06 31 65 96 77

COMMISSION SPORTIVE

RÉUNION DU 07/02/2017

Présent(e)s : A. Brault / L. Mazzoleni / F. Agaci / G. Bouat / D. Guillard / D. Marchal / B. Buosi
C. Maugiron

Excusés : J. Chambard / M. Hesni

Adresse mail de la commission : sportive@isere.fff.fr

Planning hors délais, communiqués bien après le lundi 31 Janvier : US RO-CLAIX, FC Echirolles, US Sassenage, CS Nivolos, AML St Maurice l'Exil, FC Artas Charantonay, FC Vallée Bleue, FC 2 Rochers, US Cassolards Passageois, AS Martinerois, Formafoot Bievre Valloire
(Si des problèmes de programmation surviennent les clubs recevant en assumeront les conséquences)

Courrier MOS/3 Rivières (Mme Raclet) : Nous avons bien reçu votre courrier, nous sommes désolés du forfait de l'équipe U17 de Villefontaine, mais ce forfait n'était pas anticipable. Merci de votre compréhension.

U10 U10/U11 U 11

Journée N°1 :

Le rassemblement Futsal des clubs labellisés impactant la première journée de plateaux (pour info ce rassemblement était prévu le 4 Février, et a dû être tardivement décalé au 11 Février), la commission décide de reprogrammer cette première journée au 15 Avril. Les conditions atmosphériques n'étant pas des mieux, ce sera un plus pour les enfants de jouer à une meilleure période. Par contre, les clubs voulant faire les plateaux comme match d'entraînement, pourront le faire mais cela ne comptera pas comme journée jouée.

U11 Poule D : supprimer St Quentin

U11 : Poule R Charvieu voyez avec le second de la poule pour faire les plateaux

U10/U11 USVO : pas de possibilité de changer.

U10/U11 : US Jarrie Champ Voyez avec le second du plateau

St Geoire en Valdaine : Pas de possibilité de refonte de poule pour vous donner satisfaction.

C. MAUGIRON : 07 77 20 71 86



U13

Challenge national : Les matchs du 4° tour seront consultables sur le site en fin de semaine.

1ere Division D : Suite à la décision de la commission de discipline donnant 1 match de suspension de terrain pour l'équipe de RO CLAIX. Merci à ce club de trouver un terrain à plus de 30km pour le match RO CLAIX / SEYSSINET 4 du 18/03/2017. Merci d'informer la commission sportive dans les délais impartis.

U15 A 8

Courrier : VALLEE BLEUE

Poule B : VALLEE BLEUE 2 forfait général

Responsable : DAN MARCHAL tél : 0624792638

U15 A 11

Coupe PIERRE DUBOIS :

Le match ARTAS CHARANTONNAY/ ST GEOIRE EN VALDAINE est reporté au samedi 18/02/2017

La rencontre de coupe Villeneuve / FC2A 2 en coupe se jouera le 18/02/2017, la rencontre de championnat du FC2A 2 de la même date, est reporté à une date ultérieure

Responsable : DAN MARCHAL tél : 0624792638

U17

Courriers de MOS 3 Rivières : De la Présidente lu et noté

Promotion d'Excellence Poule A

Journée 13 du 04/02 Seyssins 2 / Chatte sans résultat merci de nous communiquer si ce match a été joué sinon nous communiquer les raisons de son non déroulement

Reprogrammation des matchs

Journée 13 du 04/02/17 : Vallée de la Gresse / Echirolles 3 reprogrammé au 18/02/17

Journée 13 du 04/02/17 : Vinay / Crolles 2 reprogrammé au 25/02/17

1^{er} Division Poule A Journée 1 du 24/09/16 : Mistral / USVO reprogrammé au 25/02/17

1^{er} Division Poule B Journée 1 du 24/09/16 : Moirans / Gpt Sud Dauphiné 2 reprogrammé au 04/03/17

1^{er} Division Poule D journée 2 du 01/10/16 : Villefontaine / Gpt Isère Rhodanienne 2 reprogrammé au 25/02/17

U19

1^{ER} Division Poule C : Creys Morestel déclare forfait général

SENIORS

Reprogrammations des matchs :

P. Excellence : Manival 2 / Voiron –Moirans 1 aura lieu le 12 Février 2017 à 12h00 à St Ismier

1°division B : J10 : CHATTE/ RACHAIS 3 est reprogrammé au 26/02/2017

3°division A : J3 : VILLENEUVE 2/CHAMPAGNIER est reprogrammé au 26/02/2017

4ème division poule B : La rencontre Saint Antoine l'Abbaye 2 / Vourey 2 sera reprogrammée à une date ultérieure suite au report du match validé par le délégué de secteur

3ème division poule A : La rencontre USVO 1 / la Sure FC 1 se déroulera au stade du Cheylas à 11h00, si un accord sur l'horaire est trouvé avec le club de la Sure.

4°divison E : FC Anthon 1 – Tignieu Jamezyieu FC 2 se jouera le 12/02/2017 à 13h00 au stade des Eaux Vives

Courrier du FC Vallée Bleue : Tous les matchs seniors 3ème division poule D se joueront le samedi soir à 20h00



Courrier CS Miribel les Echelles : La rencontre de 2ème division poule B, Miribel – 4 Montagnes se jouera le dimanche 19 Février à 15h00 sur le terrain du Cheylas (rue du stade de Marcieu 38570 Le Cheylas)

Courrier FC Vallée de la Gresse : La rencontre de 2ème division poule A, Vallée de la Gresse 4 – La Murette 2, aura lieu au stade du Gua à 13h00 le 11/02/2017

Courrier OC Eybens : Il n'y a pas d'erreur pour le challenge Augustin Dominguez, c'est bien l'équipe 2 qui est reversé dans cette coupe, cette reversion étant automatique, en cas d'élimination en coupe réserve avant le 31 Décembre de la saison en cours. De plus après vérification votre équipe 3 n'avait pas été engagée dans ce challenge. La rencontre Grésivaudan AS 1 – UO Portugal SMH 2 est en attente de reprogrammation, les deux équipes étant encore qualifiées en coupe.

Les Co-Présidents
L. Mazzoleni / F. Agaci

STADES MUNICIPAUX GRENOBLOIS

PLANNING WEEK-END

DU VENDREDI 17 FÉVRIER 2017 AU DIMANCHE 19 FÉVRIER 2017

STADE CLOS D'OR - TERRAIN FOOTBALL (GAZON)

samedi 18 février 2017

Plateau U8/U9 GF38 à 14h00

dimanche 19 février 2017

Match Féminine U18 HL GF38/AS ST ETIENNE à 15h00

STADE PORTE VILLENEUVE - TERRAIN FOOTBALL (SYNTHE.)

samedi 18 février 2017

Plateau U8/U9 AJAT VILLENEUVE à 10h30

dimanche 19 février 2017

Match seniors Exc.

AJAT VILLENEUVE/FC ECHIROLLES 3 à 15h00

TERRAIN UFRAPS - TERRAIN N°2 FOOTBALL (SYNTH)

samedi 18 février 2017

Match Cp de l'Isère U17

FC2A/FC CHIRENS à 14h00

STADE SALVADOR ALLENDE - TERRAIN FOOTBALL (SYNTH.)

vendredi 17 février 2017

Match vétérans

FC2A/AMC POISAT à 20h00

samedi 18 février 2017

Plateau U8/U9 FC2A à 14h00

STADE BACHELARD - TERRAIN SYNTHETIQUE (rugby / foot à 8)

vendredi 17 février 2017

Match Cp de l'Isère vétérans

FC2A 2/FC SEYSSINS à 20h00

STADE VAUCANSON - TERRAIN FOOTBALL (Synthétique)

samedi 18 février 2017

Plateau U6/U7 FC MISTRAL à 10h30

Match Cp de l'Isère U17

FC MISTRAL/FC ECHIROLLES 2 à 14h00

Match U19

FC MISTRAL/FC SEYSSINS à 16h00

dimanche 19 février 2017

Match seniors 2D

ASIEG 2/CLAIX FOOT 2 à 12h30

Match seniors Prom.Exc.

ASIEG/ES MANIVAL 2 à 15h00

STADE ARGOUGES - TERRAIN SYNTHETIQUE

dimanche 19 février 2017

Match seniors 3D

TURCS DE GRENOBLE/FC VERSOUD 2 à 15h00

STADE RAYMOND ESPAGNAC - TERRAIN N°1 FOOTBALL (GAZON)

dimanche 19 février 2017

Match Féminine Exc.

GF38 2/ASF BOURBRE à 13h00



**STADE RAYMOND ESPAGNAC - TERRAIN N°2
FOOTBALL (SYNTHE)****vendredi 17 février 2017**

Match vétérans

GSE/FC PONT DE CLAIX à 20h00

samedi 18 février 2017

Match U11

GF38/FC LYON à 14h00

dimanche 19 février 2017

Match seniors 3D

AJAT VILLENEUVE 2/USVO à 13h00

Match seniors 3D

GUINEENS ISERE/AS MARTINEROIS 3 à 15h00

**STADE VERCORS - TERRAIN N°1 FOOTBALL
(SYNTH.)****samedi 18 février 2017**

Triangulaire U13 GF38 à 12h30

Match U15 PHR

GF38 2/ FC LA COTE ST ANDRE à 15h30

dimanche 19 février 2017

Match Féminine D2

GF38 /NIMES METROPOLE à 15h00

**STADE VILLAGE OLYMPIQUE - TERRAIN
SYNTHETIQUE****samedi 18 février 2017**

Plateau U8/U9 USVO à 10h30

dimanche 19 février 2017

Match seniors 4D

AS TURQUOISE/ST GEORGES COMMIIERS 2 à 12h30

Match seniors 3D

MAHORAISE GRENOBLE/AS PONTCHARRA à 15h00

COMMISSION TECHNIQUE

MARDI 7 FÉVRIER 2017

« La Commission Technique vous rappelle que, conformément au règlement Fédéral, seuls trois joueurs U9 sont autorisés à jouer dans une même équipe U10 (avec autorisation médicale de pratiquer en catégorie supérieure). Les clubs n'ont en aucun cas la possibilité de surclasser une équipe entière de U9 en U10. Les clubs ne respectant pas ce règlement devront répondre de leur responsabilité en cas de problème avec les joueurs. »

REUNIONS FOOT ANIMATION U7-U9 PHASE PRINTEMPS

Secteur	Date de la réunion	Lieu	Horaire
La Mure	Jeudi 16 Février	Pont de Claix (Salle du Stade)	19h30

NOUVELLES SESSIONS DE FORMATIONS 2017

- Module U7 le 8 avril à Reventin
- Formation Gardien de But Module 1 les 10 et 11 avril 2017 à Sassenage.
- Formation CFF1 du 24 au 27 avril 2017 à St Ismier (Manival)

VAE : VALIDATION D'AQUIS D'EXPERIENCE

Des informations sur la VAE sont disponibles sur le site du District rubrique : Documents : Technique.

EXPOSITION « SPORT ATTITUDE »

Dans le cadre de l'observatoire départemental du « mieux vivre ensemble au sein du club sportif » et sa collaboration avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, le Comité Départemental Olympique et Sportif, d'autres comités départementaux partenaires comme le Basket et le Rugby, le District de l'Isère de Football dispose d'une exposition « Sport Attitude » qu'il met à disposition du public afin d'être valorisée.

Celle-ci est composée de 8 panneaux d'affichages d'une dimension de 200x80 installés sur une structure portative avec base en fer.

Les panneaux sont regroupés par thèmes en lien avec la « Sport Attitude » à adopter pour le sportif et pour les parents dans leur rapport au club, les droits et les devoirs à respecter, mais aussi les lois dans le sport à connaître et qui peuvent être appliquées au sein du club.

Autres outils mis à la disposition de l'emprunteur :

- 1 Guide d'utilisation
- 8 fiches au format A3

Informations, caution et réservation :

Auprès de David CAZANOVE au 06.28.42.39.51. ou david.cazanove@isere.fff.fr

Ou auprès de Nathan PICOT au 06.37.36.24.19 ou nathan.picot@yahoo.fr

LA PRÉFORMATION « D'ELITE » - CANDIDATURE PÔLE ESPOIR D'AIX EN PROVENCE

Les inscriptions pour le Pôle Espoir Aix en Provence sont ouvertes !

Pour les joueurs nés en 2004, le Pôle Espoir Football d'Aix en Provence propose aux jeunes de suivre leur scolarité tout en pratiquant leur passion : le football.



Le dossier d'inscription (à télécharger est **à retourner avant le 15 février 2017** au District de l'Isère de Football - 2 bis rue Pierre de Coubertin-38360 Sassenage.

LES BONS DE FORMATIONS

Nous informons les clubs que les bons de formations pour cette saison seront acceptés jusqu'au dernier jour de la formation concernée. Au-delà, le District ne pourra plus vous les déduire de vos formations

